

Original : anglais

**PROJET DE RECOMMANDATION DE L'ICCAT AMENDANT LA RECOMMANDATION 17-02 DE L'ICCAT  
SUR LA CONSERVATION DE L'ESPADON DE L'ATLANTIQUE NORD**

*(Document soumis par le Maroc)*

LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES  
THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT) RECOMMANDE CE QUI SUIT :

1. La note signalée par deux astérisques (\*\*) relative au paragraphe 2 (b) de la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 16-03 sur la conservation de l'espadon de l'Atlantique Nord* (Rec. 17-02) est modifiée comme suit :
  - a) La première ligne de la note est remplacée par le texte suivant :

« Du Japon au Maroc : 100 t au titre de chaque année 2018, 2019 et 2021 et 150 t au titre de 2020. »
  - b) Le texte suivant est ajouté à la fin de la note :

« Du Taipei chinois au Maroc : 20 t au titre de 2020 »  
« De Trinité-et-Tobago au Maroc : 25 t au titre de 2020 »